

# Communauté des communes du Grand Cubzaguais (33)

Elaboration d'un schéma directeur cyclable

Maitre d'Ouvrage : GRAND CUBZAGUAIS

AMO Mobilité Durable : Vizea

### Territoire :

- 16 communes
- 34 920 habitants
- 151 km<sup>2</sup>, soit 231 hab./km<sup>2</sup>

Durée de la mission : 18 mois

### Éléments clés de la mission :

#### Diagnostic des aménagements cyclables

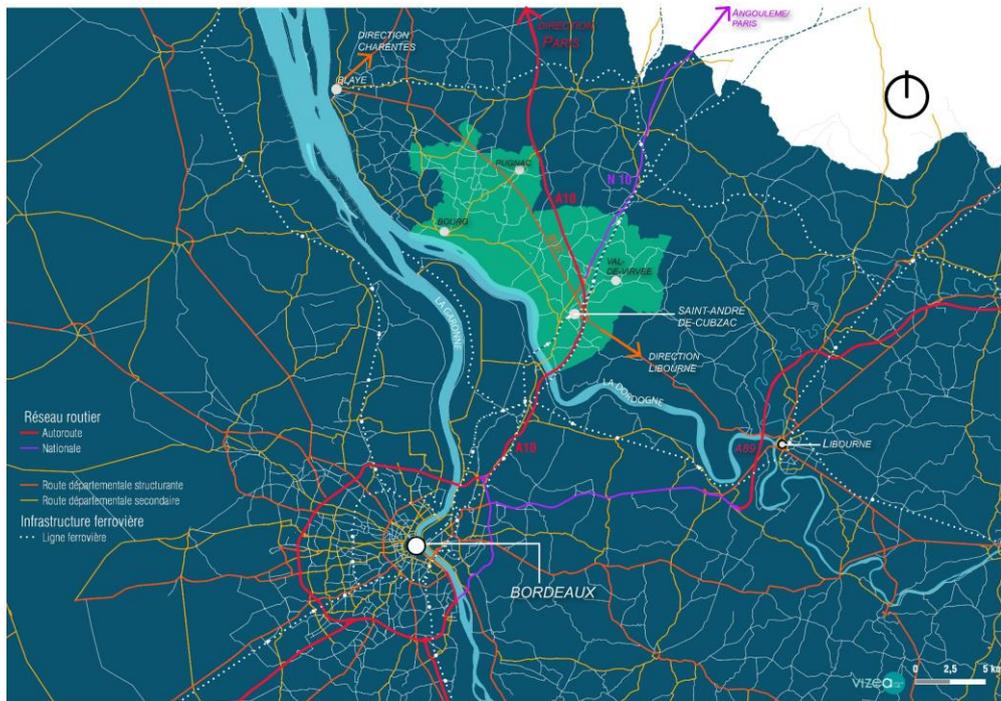
- Balade diagnostic à vélo et relevés de terrain
- Animation d'une démarche co-construite avec les personnes ressources du territoire
- Entretiens avec les acteurs du territoire
- Enquête auprès des usagers en ligne (350 réponses recueillies).

#### Définition d'enjeux stratégiques

- Mailler le territoire vers les principaux pôles d'emplois et relier les principaux pôles générateurs de flux
- Mettre en place des actions de sensibilisation et de mobilisation ciblant les publics scolaires et les salariés
- Renforcer le jalonnement vélo touristique/loisir territorial

#### → Elaboration de scénarios

- Développement d'un plan d'actions permettant d'améliorer la pratique du vélo (aménagement, actions écoles et entreprises, etc.)
- Mission de conseil envers les communes désireuses d'un avis technique sur leurs projets d'aménagement cyclable



**En Gironde, 58% des trajets font moins de 5 km : 70% sont effectués en voiture contre 3% à vélo.**

La communauté de Communes du Grand Cubzaguais présente une dépendance forte à la voiture pour la grande majorité des déplacements. L'élaboration du schéma directeur cyclable vise à augmenter la part des déplacements à vélo au sein du territoire. L'analyse territoriale met en avant un manque d'aménagements cyclables, et un maillage discontinu dans les principaux centres-bourgs. La présence d'une ligne de train très empruntée vers la Métropole de Bordeaux présente un atout fort en matière d'intermodalité.

Les enjeux du territoire consistent principalement à créer des aménagements sécurisés permettant les déplacements quotidiens entre le domicile et les pôles générateurs de flux, tels que les lieux de travail, les établissements scolaires..., mais aussi les déplacements à caractère de loisirs et de tourisme.

La communauté de communes aura en sa possession un document cadre permettant de définir un programme d'action pluriannuel et ainsi de développer l'usage du vélo et d'augmenter une part modale vélo actuellement bien en deçà de son potentiel.

